

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 11 (1899)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Développement de l'image latente soit après fixage complet, soit après une dissolution partielle du bromure d'argent  
**Autor:** Vidal, Léon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524058>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Développement de l'image latente

soit après fixage complet, soit après une dissolution partielle du bromure d'argent.

---

**D**N essayant l'emploi de la formule de développement indiquée par M. le Dr Neuhauss, nous sommes arrivés à révéler fort bien l'image latente après complet fixage à l'hyposulfite de soude d'une plaque d'abord impressionnée à la chambre noire, puis plongée dans un bain d'hyposulfite de soude à 15 % et lavée à fond.

Il reste, on le sait, une couche de gélatine vitreuse absolument dépourvue de traces quelconques d'image visible, et pourtant il y a encore, dans cette couche de gélatine, une image à l'état latent et susceptible d'être développée en pleine lumière.

Sans nous attarder, pour le moment, à rechercher les avantages que pourrait présenter, dans certains cas, au moins, cette méthode de développement ; sans nous occuper, d'autre part, du fait très curieux et très intéressant qui lui sert de base, nous nous bornerons à appeler l'attention sur ce fait qui mérite d'être étudié de près parce qu'il peut donner naissance à de nouvelles méthodes opératoires.

En nous livrant à des expériences de cette sorte, nous avons été amené à faire un usage partiel, si l'on peut ainsi dire, de ce fixage préalable au développement.

Nous avons traité des plaques impressionnées à la

chambre noire, par un bain d'hyposulfite de soude durant deux minutes, puis, après un lavage à eau courante pendant dix minutes, nous avons développé dans un des révélateurs habituels.

De prime abord aucune image n'apparaît à la surface même de l'émulsion ; mais si l'on retourne la plaque, on voit l'image négative fortement marquée contre le verre.

Le développement suit son cours normal, il peut être conduit à l'intensité voulue et après fixage complémentaire, lavage et dessiccation, on remarque que l'épreuve est très fine, très lisse à la partie superficielle de la couche de gélatine et par suite présentant un aspect tout autre que celui d'un négatif de comparaison exécuté dans les mêmes conditions de pose, mais développé comme d'habitude.

La conséquence à tirer de l'emploi de ce moyen, c'est que ce traitement permet de corriger un excès de pose notable.

Ainsi l'on peut exagérer la pose jusqu'à 60 fois celle qui est normalement nécessaire et obtenir un bon résultat.

L'expérience est facile à faire et nous pouvons montrer les deux négatifs à comparer.

L'un d'eux a posé une seconde, et l'autre soixante secondes.

En même temps nous avons fait deux épreuves exposées au lieu d'une. Celle de ces deux qui a été développée comme d'habitude a fournis un négatif gris et sans utilisation possible, tandis que l'autre a donné un cliché parfait.

Ainsi, la méthode du traitement partiel à l'hyposulfite de soude a pour effet l'obtention d'une plus grande finesse et la correction d'un grand excès de pose.

On peut ajouter à ces deux avantages, la suppression du voile résultant de l'éclairage général diffus de la chambre noire. Ce voile existe surtout à la partie superficielle de la couche d'émulsion, l'action lumineuse ne l'ayant pas tra-

versée dans toute son épaisseur, et comme le bromure d'argent de la couche supérieure a été dissous, la partie impressionnée par la lumière diffuse se trouve supprimée. C'est là un grand avantage au profit de la limpidité quand on veut user de plaques au gélatino-bromure d'argent pour des reproductions de sujets où existent des contrastes absolus du blanc au noir.

Un autre avantage mérite encore d'être signalé, c'est celui qui résulte, pour la facilité du développement, de l'examen de l'épreuve à travers une couche d'une opacité moindre.

Ce sont là les indications de nature à ouvrir la voie à de nombreux essais d'un très grand intérêt. Nous n'en pouvons dire davantage pour le moment et nous terminerons cette courte note en conseillant aux personnes désireuses d'expérimenter dans ce sens, de maintenir la plaque immergée en mouvement continu durant les deux minutes de l'immersion, les oscillations devant s'entrecroiser pour que l'action du dissolvant soit bien régulière.

LÉON VIDAL.

(*Moniteur.*)

